

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)


Numéro de gestion : 1993 B 05743  
Numéro SIREN : 065 805 822  
Nom ou dénomination : 1964

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2022 sous le numéro de dépôt 89307

1964

134 Bd Haussmann

75008 Paris

DocuSigned by:  
 *Stephanie Le Maoult*  
602F2C05931F4D1...

## BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	5 à 8
- <i>Détail Compte de résultat</i>	9 à 13

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	592 042	574 826	17 216	8 559	8 657	101.15
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	53 971	52 837	1 135	1 840	706	38.34	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	9 653		9 653	9 653			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts	9 069		9 069	17 792	8 723	49.03	
Autres immobilisations financières	11 547		11 547	11 497	49	0.43	
<b>Total II</b>	<b>676 281</b>	<b>627 662</b>	<b>48 619</b>	<b>49 341</b>	<b>722</b>	<b>1.46</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	1 782 633	162 125	1 620 508	2 375 905	755 397	31.79
	Autres créances	307 731		307 731	213 555	94 177	44.10
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	66 782		66 782	62 630	4 152	6.63	
Charges constatées d'avance (3)	194 454		194 454	328 380	133 926	40.78	
<b>Total III</b>	<b>2 351 601</b>	<b>162 125</b>	<b>2 189 476</b>	<b>2 980 470</b>	<b>790 994</b>	<b>26.54</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>3 027 882</b>	<b>789 787</b>	<b>2 238 095</b>	<b>3 029 811</b>	<b>791 716</b>	<b>26.13</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

20 615

## BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 153 000 )	153 000		153 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 079		5 079			
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	15 300		15 300			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	257 824		257 824			
	Report à nouveau	65 960		2 530 751		2 596 711	102.61
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	467 066		3 289		463 777	NS
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	30 097		2 102 837		2 132 934	101.43	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques	35 000		3 000		32 000	NS
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>	35 000		3 000		32 000	NS
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	477 333		2 321 205		1 843 872	79.44
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	804 382		1 200 938		396 556	33.02
	Dettes fiscales et sociales	890 003		1 537 965		647 961	42.13
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes			68 261		68 261	100.00	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)	1 280		1 280			
	<b>Total IV</b>	2 172 998		5 129 648		2 956 650	57.64
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		2 238 095		3 029 811		791 716	26.13

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 172 998

5 129 648

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	5 279 133		5 279 133	5 565 141		286 007	5.14
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	5 279 133		5 279 133	5 565 141		286 007	5.14
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			8 000			8 000	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			60 646	52 981		7 666	14.47
Autres produits			16	62		46	74.49
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			5 347 795	5 618 183		270 388	4.81
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 749 813	2 543 079		206 734	8.13
Impôts, taxes et versements assimilés			84 108	101 375		17 268	17.03
Salaires et traitements			2 068 814	1 937 731		131 083	6.76
Charges sociales			959 709	934 646		25 063	2.68
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 058	47 988		37 929	79.04
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			43 000			43 000	
Dotations aux provisions			32 000			32 000	
Autres charges			28 008	14 541		13 468	92.62
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			5 975 511	5 579 360		396 151	7.10
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			627 716	38 823		666 538	NS
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>						
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	29 478		32 479		3 001	9.24
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	29 478		32 479		3 001	9.24
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	29 478		32 479		3 001	9.24
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	657 194		6 343		663 537	NS
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	22 000				22 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>	22 000				22 000	
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			9 673		9 673	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			273		273	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>			9 946		9 946	100.00
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	22 000		9 946		31 946	321.19
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	168 128		314		167 814	NS
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	5 369 795		5 618 183		248 388	4.42
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	5 836 861		5 621 472		215 389	3.83
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	467 066		3 289		463 777	NS

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

**1964**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 153.000 euros  
Siège social : 134, boulevard Haussmann – 75008 Paris  
RCS Paris 065 805 822  
(la « **Société** »)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS MIXTES  
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE  
DU 29 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux  
Le vingt-neuf juin  
A midi,

Au siège Social,

Sur convocation du Président, l'associé unique de la Société, la société Constructa SA, une société anonyme au capital de 1.540.000 euros dont le siège social est sis 134, boulevard Haussmann – 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 347 461 246 (« **L'Associé Unique** »), représentée par son Président-Directeur général, Monsieur Jean Baptiste Pietri, est appelée à prendre les décisions qui vont suivre.

La société Mazars, Commissaire aux comptes de notre Société représentée par Monsieur Cyril Gallard, a été régulièrement convoquée et est absente et excusée.

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Les convocations adressées à l'Associé Unique et au Commissaire aux comptes,
- Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (bilan, compte de résultat et l'annexe comptable),
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport du Commissaire aux comptes portant sur l'exercice clos au 31 décembre 2021,
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions règlementées,
- Le texte des résolutions proposées et
- Un exemplaire des statuts de la Société,

A pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation des comptes de l'exercice écoulé, et quitus au Président,
2. Approbation des rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et sur les conventions règlementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
4. Distribution de dividendes,
5. Constatation des capitaux propres inférieurs à plus de la moitié du capital social et décision de poursuite de l'activité de la Société malgré les pertes,
6. Démission du Directeur général,
7. Modification des statuts de la Société,
8. Pouvoirs pour les formalités.

## **PREMIÈRE DÉCISION**

*(Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021)*

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur l'activité de la société, approuve ledit rapport, ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2021, faisant apparaître une perte de (467 066) euros.

L'Associé Unique constate également que les comptes de la Société ne présentent pas de dépenses non déductibles telles que visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Associé Unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

## **DEUXIÈME DÉCISION**

*(Approbation des rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce)*

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des termes du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que des termes du rapport spécial du Commissaire aux comptes portant sur les conventions réglementées, approuve lesdits rapports en chacun de leurs termes.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

## **TROISIEME DECISION**

*(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021)*

L'Associé Unique, connaissance prise des termes du rapport de gestion du Président, constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 font apparaître un déficit de (467 066) euros et décide de l'affecter de la manière suivante :

### Affectation du résultat déficitaire sur le compte de report à nouveau :

- Résultat déficitaire : (467 066) €
- Report à nouveau avant affectation : 65 960 €
- Report à nouveau après imputation : (401 106) €

### Dividendes à distribuer :

- Absence de distribution de dividendes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

### Capitaux propres après affectation :

- Capital social : 153 000 €
- Primes d'émission, de fusion, d'apport : 5 079 €
- Réserve légale : 15 300 €
- Autres réserves : 257 824 €
- Report à nouveau : (401 106) €
- Capitaux propres : 30 097 €

Dans le cadre de l'absence de distribution de dividendes au titre de cet exercice écoulé, les capitaux propres restent inchangés

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

## **QUATRIEME DECISION**

*(Distribution de dividendes)*

L'Associé Unique constate, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

## **CINQUIEME DECISION**

*(Constatation des capitaux propres inférieurs à plus de la moitié du capital social et décision de poursuite de l'activité de la Société malgré les pertes)*

L'Associé Unique constate que les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à plus de la moitié du capital social.

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et après avoir approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 2021 qui font ressortir des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, délibérant conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société et donc de poursuivre l'activité.

L'Associé Unique, rappelle, que la Société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit en 2024 pour les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, de reconstituer les capitaux propres de la Société à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

## **SIXIEME DECISION**

*(Démission du Directeur général de la Société)*

L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Olivier TAVERNIER, né le 29 août 1968 à Thionville (57100), de nationalité française, demeurant 18, rue d'Orléans à Neuilly-sur-Seine, de ses fonctions de Directeur général notifié par courrier du vendredi 17 juin 2022.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

## **SEPTIEME DECISION**

*(Modifications des statuts de la Société)*

L'Associé Unique décide de modifier les articles 14 et 25 des statuts de la Société de la manière suivante :

Les modifications apportées seront identifiées en gras et en italiques :

### **(i) La rédaction actuelle de l'article 14 des statuts, à savoir :**

« ARTICLE 14 - Modifications dans le contrôle d'un actionnaire

En cas de modification au sens de l'article L.355-1 de la loi du 24 juillet 1966 du contrôle d'une société actionnaire, celle-ci doit en informer la Société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au Président dans un délai de 15 jours à compter du changement de contrôle. Cette

notification doit préciser la date du changement de contrôle et toutes informations sur le ou les nouveaux bénéficiaires du contrôle »

**Est remplacée par :**

« ARTICLE 14 - Modifications dans le contrôle d'un actionnaire

En cas de modification au sens de l'article L.355-1 de la loi du 24 juillet 1966 du contrôle d'une société actionnaire, celle-ci doit en informer la Société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception **ou par lettre remise en main propre contre décharge**, adressée au Président dans un délai de 15 jours à compter du changement de contrôle. Cette notification doit préciser la date du changement de contrôle et toutes informations sur le ou les nouveaux bénéficiaires du contrôle »

**(ii) La rédaction actuelle de l'article 25 des statuts, à savoir :**

« ARTICLE 25 - Assemblées et vote par correspondance

Les actionnaires sont convoqués en assemblée à la diligence du Président ou de tout actionnaire au siège social ou en tout autre lieu mentionné dans la convocation.

La convocation est effectuée par tous moyens de communication écrite 10 jours au moins avant la date de la réunion. Elle indique l'ordre du jour, l'heure et le lieu de la réunion. »

**Est remplacée par :**

« ARTICLE 25 - Assemblées et vote par correspondance

Les actionnaires sont convoqués en assemblée à la diligence du Président ou de tout actionnaire au siège social ou en tout autre lieu mentionné dans la convocation.

La convocation est effectuée par tous moyens de communication écrite **huit (8)** jours au moins avant la date de la réunion. Elle indique l'ordre du jour, l'heure et le lieu de la réunion. »

Le reste des articles des statuts demeure inchangé.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

**HUITIEME DECISION**

*(Pouvoirs pour formalités)*

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

\* \* \*

Des décisions de l'Associé Unique ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal pour être retranscrit dans le registre coté et paraphé prévu par l'article 27 des statuts de la Société et pour être signé par l'Associé Unique.

DocuSigned by:  
 Jean Baptiste Pietri  
8BAC5F907191451...

---

**Constructa SA**  
Représentée par  
Monsieur Jean Baptiste Pietri

**mazars**

300 avenue du Prado  
13008 Marseille  
France  
RCS Nanterre 784 824 153

**1964.**

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

## 1964

Société par actions simplifiée au capital de 153 000 €  
134 boulevard Haussmann – 75008 Paris  
RCS Paris 065 805 822

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique de la société 1964,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 1964 relatif à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valorisation des créances clients et comptes rattachés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations

ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Marseille, le 17 juin 2022

Cyril Gallard

Associé

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	592 042	574 826	17 216	8 559	8 657	101.15
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	53 971	52 837	1 135	1 840	706	38.34
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	9 653		9 653	9 653			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts	9 069		9 069	17 792	8 723	49.03	
Autres immobilisations financières	11 547		11 547	11 497	49	0.43	
<b>Total II</b>	<b>676 281</b>	<b>627 662</b>	<b>48 619</b>	<b>49 341</b>	<b>722</b>	<b>1.46</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	1 782 633	162 125	1 620 508	2 375 905	755 397	31.79
	Autres créances	307 731		307 731	213 555	94 177	44.10
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	66 782		66 782	62 630	4 152	6.63	
Charges constatées d'avance (3)	194 454		194 454	328 380	133 926	40.78	
<b>Total III</b>	<b>2 351 601</b>	<b>162 125</b>	<b>2 189 476</b>	<b>2 980 470</b>	<b>790 994</b>	<b>26.54</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>3 027 882</b>	<b>789 787</b>	<b>2 238 095</b>	<b>3 029 811</b>	<b>791 716</b>	<b>26.13</b>	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

20 615

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 153 000)	153 000		153 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 079		5 079			
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	15 300		15 300			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	257 824		257 824			
Report à nouveau	65 960		2 530 751	2 596 711	102.61		
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	<b>467 066</b>		<b>3 289</b>	<b>463 777</b>	<b>NS</b>		
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	<b>30 097</b>		<b>2 102 837</b>	<b>2 132 934</b>	<b>101.43</b>		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
PROVISIONS	Provisions pour risques	35 000		3 000	32 000	NS	
	Provisions pour charges						
<b>Total III</b>	<b>35 000</b>		<b>3 000</b>	<b>32 000</b>	<b>NS</b>		
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	477 333		2 321 205	1 843 872	79.44	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
<b>Dettes d'exploitation</b>							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	804 382		1 200 938	396 556	33.02		
Dettes fiscales et sociales	890 003		1 537 965	647 961	42.13		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes			68 261	68 261	100.00		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	1 280		1 280			
	<b>Total IV</b>	<b>2 172 998</b>		<b>5 129 648</b>	<b>2 956 650</b>	<b>57.64</b>	
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>2 238 095</b>		<b>3 029 811</b>	<b>791 716</b>	<b>26.13</b>		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 172 998 5 129 648

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	5 279 133		5 279 133	5 565 141	286 007	5.14
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>5 279 133</b>		<b>5 279 133</b>	<b>5 565 141</b>	<b>286 007</b>	<b>5.14</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			8 000		8 000	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			60 646	52 981	7 666	14.47
Autres produits			16	62	46	74.49
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>5 347 795</b>	<b>5 618 183</b>	<b>270 388</b>	<b>4.81</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 749 813	2 543 079	206 734	8.13
Impôts, taxes et versements assimilés			84 108	101 375	17 268	17.03
Salaires et traitements			2 068 814	1 937 731	131 083	6.76
Charges sociales			959 709	934 646	25 063	2.68
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 058	47 988	37 929	79.04
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			43 000		43 000	
Dotations aux provisions			32 000		32 000	
Autres charges			28 008	14 541	13 468	92.62
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>5 975 511</b>	<b>5 579 360</b>	<b>396 151</b>	<b>7.10</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>627 716</b>	<b>38 823</b>	<b>666 538</b>	<b>NS</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

3 583

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>						
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	29 478		32 479		3 001	9.24
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	29 478		32 479		3 001	9.24
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	29 478		32 479		3 001	9.24
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	657 194		6 343		663 537	NS
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	22 000				22 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>	22 000				22 000	
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			9 673		9 673	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			273		273	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>			9 946		9 946	100.00
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	22 000		9 946		31 946	321.19
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	168 128		314		167 814	NS
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	5 369 795		5 618 183		248 388	4.42
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	5 836 861		5 621 472		215 389	3.83
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	467 066		3 289		463 777	NS

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

32 465  
BDO REAL ESTATE

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 238 095.22 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 279 133.13 Euros et dégagant un déficit de 467 065.72- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

L'associé unique la société Constructa SA a décidé par PV d'AG du 21 décembre 2021 :

- l'augmentation du capital social de 153.000€ pour porter celui-ci de la somme de 2 600 000€ à la somme de 2 753 000€.
- la diminution du capital social de 2 600 000€ pour porter celui-ci de la somme de 2 753 000€ à la somme de 153 000€.

Cette augmentation de capital est réalisée par voie d'élévation du montant nominal de chacune des 1000 actions existantes, laquelle est portée de 153€ à 273€ par compensation avec la créance en compte courant d'associés s'élevant à 3 227 057.68€.

### **Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF**

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

- L'URSSAF a accordé à l'entreprise un échéancier sur l'année 2020 d'un montant global de 190 632€ au 31/12/2020. Cette dette a été intégralement remboursée en 2021.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

L'associé unique, la société Constructa SA a décidé le changement de dénomination sociale et modifie corrélativement l'article 2 des statuts (PV DAU du 19 janvier 2022).

L'événement Covid-19 est toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation

Bien que les capitaux propres demeurent négatifs au 31 décembre 2021, la société est dans la capacité de faire face à l'ensemble de ses engagements car elle bénéficie du soutien financier de sa mère, Constructa SA.

Dans ce contexte, les comptes ont été arrêtés selon le principe comptable de continuité d'exploitation.

- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du code du commerce, du Décret Comptable du 29 novembre 1983 ainsi que du règlement ANC 2018-07 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

**Changement de méthode**

Les règles et méthodes comptables appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à celles utilisées lors de l'exercice précédent.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	574 032		18 010
Installations générales agencements aménagements divers	5 687		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	48 285		
<b>TOTAL</b>	<b>53 971</b>		
Autres participations	9 653		
Prêts, autres immobilisations financières	29 289		49
<b>TOTAL</b>	<b>38 942</b>		<b>49</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>666 945</b>		<b>18 059</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			592 042	592 042
Installations générales agencements aménagements divers			5 687	5 687
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			48 285	48 285
TOTAL			53 971	53 971
Autres participations			9 653	9 653
Prêts, autres immobilisations financières	8 723	0	20 615	20 615
TOTAL	8 723	0	30 269	30 269
TOTAL GENERAL	8 723	0	676 281	676 281

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	565 473	9 353	0	574 826
Installations générales agencements aménagements divers	3 956	596	0	4 552
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	48 175	109	0	48 285
TOTAL	52 131	705	1	52 837
TOTAL GENERAL	617 604	10 058	0	627 662

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	9 353				
Instal.générales agenc.aménag.divers	596				
Matériel de bureau informatique mobilier	109				
TOTAL	705				
TOTAL GENERAL	10 058				

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	3 000	32 000			35 000
TOTAL	3 000	32 000			35 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	141 815	43 000	22 690		162 125
TOTAL	141 815	43 000	22 690		162 125
TOTAL GENERAL	144 815	75 000	22 690		197 125
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>		75 000	22 690		

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	9 069	9 069	
Autres immobilisations financières	11 547	0	11 547
Clients douteux ou litigieux	142 950	142 950	
Autres créances clients	1 639 683	1 639 683	
Personnel et comptes rattachés	4 533	4 533	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 483	1 483	
Taxe sur la valeur ajoutée	125 053	125 053	
Divers état et autres collectivités publiques	8 000	8 000	
Groupe et associés	168 128	168 128	
Débiteurs divers	535	535	
Charges constatées d'avance	194 454	194 454	
<b>TOTAL</b>	<b>2 305 434</b>	<b>2 293 887</b>	<b>11 547</b>

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	804 382	804 382		
Personnel et comptes rattachés	283 114	283 114		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	247 256	247 256		
Taxe sur la valeur ajoutée	330 217	330 217		
Autres impôts taxes et assimilés	29 417	29 417		
Groupe et associés	477 333	477 333		
Produits constatés d'avance	1 280	1 280		
<b>TOTAL</b>	<b>2 172 998</b>	<b>2 172 998</b>		

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	153.0000	1 000			1 000

**Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	Linéaire	1 à 5 ans
Logiciels	Linéaire	2 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

**Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la situation générale, les résultats et les perspectives des sociétés le justifient.

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en monnaie étrangère ont été évaluées sur la base du dernier cours de change précédant la clôture du bilan. Les différences résultant de cette évaluation ont été inscrites en écart de conversion actif ou passif.

**Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non recouvrement.

**Avances ou crédits alloués aux dirigeants**

Conformément à la loi du 24/07/1966, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

**Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

sorti).

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le total des disponibilités au 31/12/2021 est de 66 781,90 Euros.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	28 856
Total	28 856

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	446 176
Dettes fiscales et sociales	417 461
Total	863 636

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	194 454
Total	194 454
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 280
Total	1 280

**Variation des capitaux propres**

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	2 099 548-
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	3 289-
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	2 102 837-
<b>Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N</b>	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	2 102 837-
<b>Variation en cours d'exercice</b>	
Variation des primes, reserves, report a nouveau	2 600 000
Autres variations	467 066-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	30 097
<b>VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE</b>	2 132 934
<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE</b>	2 132 934

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -****Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Honoraires, études, conseils et refacturations diverses	5 279 133
Total	5 279 133

Répartition par secteur géographique	Montant
France	5 279 133
Total	5 279 133

**Rémunération des dirigeants**

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Néant.

**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	8
Agents de maîtrise et techniciens	4
Employés	10
Total	22

**Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	657 194-	173 951-
Résultat exceptionnel (hors participation)	22 000	5 823
Résultat comptable (hors participation)	467 066-	168 128-

La convention d'intégration fiscale prévoit la réallocation de l'économie d'impôt aux filiales déficitaires qui ont contribuées, par leurs déficits et en proportion à ceux-ci, à la réduction de l'impôt dû sur le résultat d'ensemble. Il n'y a pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### **Incidence des évaluations fiscales dérogatoires**

(PCG Art. 831-2/18 et Art. 832-12)

	Montant
Résultat de l'exercice	467 066-
Impôt sur les bénéfices	168 128-
Résultat avant impôt	635 194-
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	635 194-

### **- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

#### **Dettes garanties par des sûretés réelles**

Néant.

#### **Engagements financiers**

##### Engagements donnés

Néant.

##### Engagements reçus

Avals cautions accordés	120 000
Total	120 000

Galian garantie financière transaction : 120 000€.

#### **Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 832-13)

Les engagements pour indemnité de départ à la retraite sont calculés selon différents critères dont les principaux sont :

- Ancienneté :

- 1/2 mois de salaire après 5 ans de présence,
- 1 mois de salaire après 10 ans de présence,
- 1,5 mois de salaire après 15 ans de présence,
- 2 mois de salaire après 20 ans de présence,
- 2,5 mois de salaire après 25 ans de présence,
- 3 mois de salaire après 30 ans de présence.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- Taux de progression prévisible du salaire (\*) :

Salariés de - 25 ans = 2,00 %  
 Salariés entre 25-29 ans = 2,00 %  
 Salariés entre 30-34 ans = 2,00 %  
 Salariés entre 35-39 ans = 2,00 %  
 Salariés entre 40-44 ans = 2,00 %  
 Salariés entre 45-49 ans = 2,00 %  
 Salariés entre 50-54 ans = 2,00 %  
 Salariés entre 55-59 ans = 2,00 %  
 Salariés de + de 60 ans = 2,00 %

- Taux d'actualisation : 0.75 % (taux directeur OAT 10 ans)

- Taux de présence (\*) :

Age à la date de calcul :

- 25 ans Non Cadre = 2 %  
 - 30 ans Non Cadre = 7 %  
 - 35 ans Non Cadre = 17 %  
 - 40 ans Cadre/Non Cadre = 37 %  
 - 45 ans Cadre/Non Cadre = 63 %  
 - 50 ans Cadre/Non Cadre = 82 %  
 - 55 ans Cadre/Non Cadre = 95 %  
 - 60 ans Non Cadre = 100,00 %

Estimation des engagements pris en matière de retraite au 31.12.2021 : 92 936 €

(\*) Le taux de progression prévisible du salaire et le taux de présence sont établis par tranche d'âge et par catégorie (cadres, non cadres, et personnel de vente).

### Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
BELLECHASSE SIREN : 332 235 423	SAS	3 697 500	134, bd Haussmann 75008 PARIS
VICTOIRES HOLDING SIREN : 379 495 195	SAS	910 525	134, bd Haussmann 75008 PARIS

Palier consolidé dépôt volontaire BELLECHASSE SAS 134, Bd Haussmann 75008 PARIS

Palier consolidé Obligatoire VICTOIRES HOLDING SAS 134, Bd Haussmann 75008 PARIS

## Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société 1964  
75008 Paris

Page : 11

Société <b>A. Renseignements détaillés</b>	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - Participations détenues entre 10 et 50 % <b>B. Renseignements globaux</b> - Filiales non reprises en A - françaises - Participations non reprises en A				773	773						

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

#### Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROTOCOLE MRG	20 000	77180000
- ALD LOYER BONUS ECO	2 000	77180000
Total	22 000	

#### Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
RBT OPCO FACT BABYLON 2020	810
TRANSFERT DE CHARGES PERSONNEL OPCO 2020	15 428
TRANSFERT DE CHARGES INDEMNITE	5 147
Total	16 572
	37 957

#### Participation des salariés

Néant.